

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2011

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13 OCTOBRE 2011

1. Décision modificative N°2 acquisition parcelle A797 les Perris

DEPENSE INVESTISSEMENT

CHAPITRE	ARTICLE	MONTANT €
041	2112	5 544.00

RECETTE D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	ARTICLE	MONTANT €
041	1328	5 544.00

Le conseil municipal après avoir délibéré,

- *Approuve à l'unanimité la décision modificative N°2 du budget principal 2011.*

2. Allocation indemnités de conseil au comptable public

Le Conseil décide d'attribuer à Monsieur THOMAS Claude, Comptable public, le taux maximum de l'indemnité de Conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 et du décret n° 82-979 du 19 novembre 1982.

3. Tarifs location salle grenette salle Sonjon et salle Taillefer

<i>Nature animation</i>	<i>TARIFS 2012</i>		<i>Durée</i>
	<i>Dunois</i>	<i>Hors Commune</i>	
<i>Associations pour animation à but lucratif, congrès, séminaires du 01/07 au 30/09</i>			<i>du vendredi 9 h</i>
<i>salle, abri, cuisine, bar, vaisselle</i>	<i>320 €</i>	<i>890 €</i>	<i>au dimanche 17h</i>
<i>abri seul et matériel rustique</i>	<i>165 €</i>	<i>315 €</i>	
<i>Associations Dunoises du 01/10/N au 30/06/N+1 limité à 1 fois sur la période</i>	<i>Gratuit</i>		
<i>Associations Dunoises du 01/10/N au 30/06/N+1 limité à 2 fois sur la période</i>	<i>255 €</i>		<i>du vendredi 9 H au dimanche 17 H</i>
<i>Groupements, entreprises, particuliers</i>			<i>du vendredi 9 h</i>
<i>salle, abri, cuisine, bar, vaisselle</i>	<i>465 €</i>	<i>890 €</i>	<i>au dimanche 17h</i>
<i>abri seul et matériel rustique</i>	<i>220 €</i>	<i>315 €</i>	
<i>Soirée en semaine</i>	<i>155 €</i>	<i>430 €</i>	<i>de 18 h à 0 h</i>



Assemblée générale avec utilisation de la cuisine		605 €	journée
Réunions (sauf de 18 h à 20 h les vendredis, week-end, et jours fériés)	80 €	85 €	2 heures
Salle avec utilisation limitée de la vaisselle	190 €	360 €	1/2 journée
Brocante ou vente de bibelots	310 €	350 €	journée
Petite salle de réunion Taillefer	Associations dunoises : gratuit Autres dunois : 120 €	160 €	journée
Salle SONJON	150 €	190 €	journée

Après avoir délibéré, le conseil municipal

- **approuve à l'unanimité les tarifs de location de la salle Grenette, salle Sonjon et salle Taillefer.**

4. Convention de mise à disposition de biens communaux mairie/TAKAPLONGER - AU RYTHME DE L'EAU

Monsieur le maire présente au conseil municipal le cahier des charges ainsi que la demande de « Takaplonger » représenté par M. JEAN Arnaud et « Au rythme de l'eau » représenté par M. SIMON Guillaume, deux moniteurs indépendants Brevet d'Etat Educateur sportif en plongée subaquatique qui désirent mettre en place une activité estivale de plongée et de randonnée aquatique sur la commune de Duingt à partir de l'été 2012.

Monsieur le maire lit au conseil municipal les termes de la convention établie avec cette structure.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Accepte à l'unanimité les termes de la convention proposés ;**
- **Autorise monsieur le Maire à signer ladite convention ;**
- **Mandate monsieur le Maire pour mener à bien cette affaire.**

5. Arrêt du projet de révision du pos emportant élaboration du plu et bilan de la concertation

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

Par 13 voix pour, 0 voix contre

- **TIRE le bilan de la concertation sur le projet de révision du POS emportant élaboration du PLU**

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

Par 13 voix pour, 0 voix contre

- **ARRETE le projet de révision du POS emportant élaboration du PLU de la commune de DUINGT tel qu'il est annexé à la présente,**

La séance est levée à 23 H 15

Le Maire
Marc ROLLIN